

(Re)penser la démocratie à l'aune des évolutions technologiques.

Des Sciences de la Communication et de l'Information à la vie politique locale, une démocratie virtuelle ?

Depuis Condorcet, notre société allie les progrès scientifico-technologiques avec les avancées démocratiques. L'arrivée d'Internet et l'apparition depuis peu des dispositifs sociotechniques comme les réseaux socio-numériques imposent aux chercheurs en Sciences de l'Information et de la communication un renouvellement et un questionnement scientifiques fructueux. Les attentes sont fortes et la foi en une démocratie revigorée par la cybernétique fait partie d'un imaginaire reconnu. Toutefois, l'analyse des récentes élections municipales dans quatre villes moyennes interroge ces interprétations optimistes. Hormis quelques exceptions, les dialogues entre les élus et les citoyens via Internet restent limités à une approche émotionnelle où le candidat développe une communication promotionnelle hiérarchique descendante de l'élu vers le citoyen.

Introduction

Avancées scientifiques et techniques restent associées dans notre société au processus même du développement humain et démocratique (Condorcet, Saint Simon,). Ces dernières années, cette thématique connaît un considérable renouvellement à travers le développement fulgurant d'Internet, notamment depuis 2003 (version 2.0 permettant la participation accrue de l'internaute). Les dispositifs socio-techniques de communication apparaissent comme un élément essentiel de la médiation démocratique. Les Sciences de l'Information et de la Communication se sont rapidement emparées de cette problématique. Les concepts de cyberdémocratie (Lévy, 2001) ou encore de télé démocratie (Arterton, 1987) très utilisés résultent d'une vision résolument optimiste. Depuis lors, ces notions ainsi que leurs dérivés sont constamment mis en exergue par les acteurs du monde politique et médiatique.

Toutefois, la récente pétition mise en ligne par le collectif d'écrivains internationaux « Pour une défense de la démocratie à l'ère du numérique » signale que ces idées ne font pas l'unanimité. De nouvelles interrogations surgissent régulièrement, alors que certains intellectuels et chercheurs portent un regard critique sur le caractère réellement participatif des nouveaux médias (Breton, 2000) dont, pourtant, la forme et les caractéristiques devraient encourager l'émergence d'un véritable espace délibératif favorisant l'émergence du citoyen dans le débat démocratique.

La capacité à penser et repenser les interactions entre Internet et démocratie participe aujourd'hui du renouveau constant des SIC. Les études de terrain montrent combien non seulement ces thématiques se positionnent au cœur de la dynamique épistémologique et problématique de la discipline, mais aussi combien l'apport des Sciences de l'information et de la communication est vital à la compréhension de ces enjeux par l'ensemble de la société, permettant l'acheminement vers une réflexion collective capable de débloquent un système démocratique où la défiance envers les institutions traditionnelles perdure et s'enracine profondément dans l'esprit d'une partie conséquente de la population (Halimi, 2014, 18).

Les SIC ont proposé de manière précoce la vision d'une démocratie participative via Internet. Aujourd'hui, cette conception est réinjectée dans le discours politique par les usages politiques de ce nouveau média. Nous chercherons ici à définir l'influence des notions de démocratie participative par Internet et de cyberdémocratie dans la vie politique et numérique locale d'une ville moyenne, principalement à travers l'emploi politique des médias numériques.

En analysant les pratiques constituées par des hommes politiques locaux autour des nouveaux dispositifs techniques de communication (principalement des réseaux sociaux), nous questionnerons cet idéal de démocratie virtuelle dans des enjeux locaux concrets. Il s'agira de comprendre comment cet idéal est – ou n'est pas ou peu- intégré aux systèmes locaux de communication politique, s'il se traduit par la mise en visibilité numérique de l'homme politique par lui-même (Gradas, 2010, 19), et, finalement, son influence sur les rapports de celui-ci à l'internaute-citoyen.

Nous présenterons dans un premier temps les axes et la méthodologie de l'enquête pour en dégager ensuite des résultats qui seront confrontés aux conclusions d'autres travaux portant sur cette problématique. Enfin, nous questionnerons l'apport des SIC sur cette question ainsi que les éléments prospectifs émis par la discipline quant au développement de la démocratie par Internet. Quel est l'impact réel de ces réflexions scientifiques sur la relation entre démocratie et Internet ?

Typologie de l'utilisation des réseaux sociaux par les candidats aux municipales 2014

Les réseaux sociaux apparaissent en effet comme un bon indicateur de la perméabilité des rapports politiques à la problématique des liens entre la démocratie et le numérique. Ils nous donnent quelques indices précis pour nous aider à évaluer la traduction concrète de la cyberdémocratie dans les pratiques numériques quotidiennes à l'échelle locale. Travailler sur cette échelle locale peut paraître a priori paradoxal dans la mesure où l'emploi du numérique présuppose une « déterritorialisation », un dépassement des limites spatiales et une ouverture de la sphère de réflexion (Pélissier, 2000). Pourtant, elle est probablement la plus à même de nous permettre d'évaluer l'adéquation entre pratique démocratique au quotidien et idéal de démocratie numérique. L'importance de l'utilisation de ce degré de réflexion sur la démocratie est soulignée par Dominique Wolton (Wolton, 2000, 90)

▪ Trois médias, quatre villes

Nous concentrerons notre étude sur trois médias largement utilisés par les hommes politiques au niveau local (la page Facebook, le compte Twitter, et enfin, en complément, le blog ou le site Internet présentant un caractère personnel et pouvant être associés à un espace d'échange participatif) dans quatre villes moyennes (Toulon et Mulhouse, municipalités à dominante UMP ; Grenoble et Dijon, municipalités à dominante socialiste). L'analyse sera essentiellement qualitative (définie par Denise Jodelet comme une approche « non métrique, intensive, en profondeur d'une population dont on prend en considération le contexte d'existence. [...] Le but en est de rendre compte des « pratiques usuelles » et des représentations ordinaires [...]») et portera sur le contenu publié par les candidats aux cours de la campagne pour les élections municipales (2014) des principaux partis représentés ainsi que sur les réactions des internautes face à ces contenus.

- Trois critères serviront de base analytique :
 - le type de médias employés par les candidats (classés en fonction de l'appartenance politique, de leur envergure strictement locale ou plus nationale)
 - la réactivité des internautes face aux contenus numériques proposés par les candidats
 - les thématiques abordées par les candidats ainsi que la récurrence des termes suivants dans leur utilisation des différents médias : participation, démocratie, citoyens, numérique, Internet, démocratie locale...

Notre analyse portera uniquement sur les candidats les plus importants en terme de nombre de suffrages exprimés au premier tour des élections municipales 2014, c'est-à-dire ayant obtenu plus de 10% des suffrages exprimés :

- pour Dijon : François Rebsamen (Parti Socialiste) ; Alain Houpert (UMP), Edouard Cavin (Front National)
- pour Grenoble : Eric Piolle (Europe Ecologie les Verts) ; Jérôme Safar (Parti Socialiste) ; Matthieu Chamussy (UMP) ; Mireille d'Ornando (Front National)
- pour Mulhouse : Jean Rottner (UMP) ; Freyburger (Parti Socialiste) ; Martine Binder (Front National)
- pour Toulon : Hubert Falco (UMP) ; Pierre-Yves Waquet (Front National) ; Robert Alfonsi (Parti Socialiste)

- Présence des candidats aux élections municipales sur les réseaux sociaux

Nous proposons tout d'abord un panorama de la présence des candidats énoncés sur les réseaux sociaux cités : la majorité des candidats sont présents à la fois sur Facebook et sur Twitter quelle que soit leur appartenance politique. On constate cependant la quasi-absence des candidats du Front National. Sur quatre candidats de ce parti, seulement deux d'entre eux possèdent une page sur Facebook (Pierre-Yves Waquet à Toulon et Edouard Cavin à Dijon) et un seul à la fois une page Facebook et un compte Twitter (le jeune candidat bourguignon Edouard Cavin). Les formes prises par les sites des candidats présentent des aspects plus variés : sites collectifs, blogs, sites essentiellement consacrés à la mise en valeur du candidat (ce dernier étant le plus privilégié par les hommes et femmes politiques). Les blogs sont finalement peu utilisés, puisqu'un seul des candidats (Jérôme Safar à Grenoble) a choisi d'utiliser cet outil.

Par ailleurs, émerge la problématique de l'existence d'un public d'une part, et de sa participation de l'autre. Le cas de Twitter paraît à cet égard significatif : outre François Rebsamen, devenu ministre, les comptes Twitter des candidats présentent entre 3731 abonnés au maximum (Eric Piolle à Grenoble) et 354 abonnés (Edouard Cavin à Dijon), pour des villes comptant de 110 000 à 160 000 habitants environ.

- Des citoyens dans l'ensemble peu concernés

On constate en effet que les comptes des candidats présentent peu d'abonnés, avec parfois plus d'abonnement que d'abonnés (Hubert Falco, candidat UMP de Toulon : 802 abonnés et 955 abonnements ; Robert Alfonsi, candidat du Parti Socialiste à Toulon : 423 abonnés, 857 abonnements).

Le nombre ainsi que le contenu des réponses des internautes aux Tweets, aux publications Facebook ou aux postes de blog des candidats varie en fonction du candidat et du support : quasi-absence de commentaires et de réponses dans certains cas, registre dans l'ensemble très laudatif pour d'autres, réactions diversifiées. Il est à noter que pour un même candidat, les

configurations peuvent changer en fonction du média utilisé (Hubert Falco à Toulon par exemple).

Force est de constater que très rares sont les candidats qui donnent suite aux réponses des internautes (Matthieu Chamussy à Grenoble ainsi que Robert Alfonsi à Toulon).

Enfin, dernier constat : la thématique de la démocratie numérique reste finalement très rarement évoquée par les candidats et les internautes. La seule mention qui en est faite est celle d'Eric Piolle à la fois sur sa page Facebook et sur Tweeter le 10 avril 2014. Le futur maire de Grenoble associe alors explicitement logiciel libre et promotion de la démocratie :

Eric Piolle @EricPiolle 10 avr. :

« Mardi j'ai reçu les conseils de #richardstallman, fondateur du logiciel libre. Chantier essentiel de la démocratie ! pic.twitter.com/r5sYUDfyPf »

L'utilisation des réseaux sociaux par les candidats locaux et les citoyens, un miroir ou outil dynamique

Les pratiques numériques des candidats aux élections municipales et des citoyens sur les réseaux sociaux constituent-elles un bon relais pour la démocratie locale et reflètent-elles un idéal de démocratie numérique ?

▪ Les balbutiements d'un espace de débat

Alors que la participation des candidats sur les réseaux sociaux apparaît relativement soutenue, les citoyens participent et s'expriment peu. Quand ils le font, c'est rarement sous une forme construite. Selon Patrice Flichy, les interventions des internautes sont principalement de l'ordre soit de l'émotion, soit du témoignage (Flichy, 2010, 620). Dès lors, la transmission des informations à travers ces réseaux semble s'organiser selon une logique hiérarchique et descendante, de l'élu vers le citoyen, dans un but de promotion de l'homme politique. Ainsi, certains candidats moins médiatisés semblent utiliser les réseaux sociaux comme substitut des médias classiques afin de renforcer leur visibilité, à l'instar de Matthieu Chamussy et de Robert Alfonsi. Persiste donc la problématique de la création d'un espace de débats qui viendrait en renfort de l'exercice de la démocratie locale.

Pour Thierry Vedel (Vedel, 2003, 249) : « L'analyse du discours sur la démocratie électronique montre que celui-ci s'organise autour de trois questions principales – l'information des citoyens ; le débat et la discussion ; la délibération et la prise de décision publique [...] »

Ainsi, de ces trois éléments énoncés par Thierry Vedel, le premier (l'information des citoyens) existe mais reste très restreint dans sa portée démocratique, le second (l'espace de débats) paraît très peu développé et le troisième inexistant dans l'échantillonnage étudié. L'information des citoyens ne semble répondre qu'à un objectif de promotion du candidat (absence de liens ou de textes bien argumentés incitant à la réflexion, contenu consensuel) :

Jean Rottner, Maire de Mulhouse, écrit le 26 mars sur sa page Facebook :

« J'ai pu rencontrer en ce début d'après midi l'investisseur qui a proposé un plan de reprise du Globe au Tribunal de commerce ce matin. Le jugement définitif sera connu dans quelques jours mais nous pouvons aujourd'hui considérer que cette locomotive du commerce mulhousien à bon espoir de connaître un bel nouvel avenir. J'en suis heureux pour tout le personnel, les clients et l'ensemble des commerçants mulhousiens »

Bien souvent, les contenus sont très consensuels et dépourvus d'informations consistantes : Pierre Freyburger, candidat socialiste à Mulhouse, publie le 20 mars, accompagné d'une photo, le statut suivant sur Facebook :

« Une très belle journée pour commencer le printemps 2014 à #Mulhouse »

Quelques jours plus tard, Jean Rottner publie un statut et une photo similaire :

« Fantastiques couleurs au marché de Mulhouse. Des sourires, des encouragements ... Merci à tous ceux que j'ai croisé ce matin. »

Quant à l'élaboration d'un espace de débat, les interventions des internautes s'inscrivant le plus souvent dans un registre laudatif, ou, à l'inverse (mais plus rarement), très péjoratif et sans nuances ni argumentaire construit, montrent qu'elle demeure un idéal non concrétisé. Ces quelques exemples de commentaires sont significatifs :

Hubert Falco (10 avril) sur Facebook

« Je serai demain à 7h40, l'invité de Jean-Jacques Bourdin sur RMC, au sujet des rythmes scolaires à Toulon ».

Commentaires :

Loïc Delange : « Nous serons présent sur la station pour vous soutenir on croit en vous »

Sophie Terrier Crolotte : « Bravo Mr Falco pour cette sage décision de ne pas appliquer cette réforme j'espère que vous donnerez l'exemple à d'autres maires .et merci pour nos enfants »

De plus, les candidats sont très peu nombreux à répondre aux internautes qui commentent leurs interventions et publications : deux candidats seulement sur les treize étudiés répondent aux commentaires laissés par les internautes. L'utilisation faite des réseaux sociaux contribue de manière finalement très restreinte à la mise en oeuvre d'un espace de débat démocratique consistant.

- Des variations sensibles en fonction des configurations locales

Les configurations de la participation des candidats et des citoyens sur Facebook et Twitter varient en revanche selon les situations locales. On peut supposer, qu'il existe une corrélation entre interactivité sur réseaux sociaux, dynamisme de la vie politique locale et participation au vote : à Toulon, où le taux d'abstention s'avère élevé (47,78%) et où le maire sortant, Hubert Falco, a été élu au premier tour, la participation sur les réseaux sociaux est peu dynamique ; en revanche, là où la vie citoyenne et associative est plus active et le jeu politique plus incertain, les échanges sur les réseaux sont plus dynamiques et moins institutionnalisés. Le cas de Grenoble est à cet égard assez révélateur, bien qu'il montre de très nettes limites. Ces mêmes limites nous incitent à penser les réseaux sociaux comme espace miroir ou comme espace complémentaire à la vie politique classique. Ils ne seraient finalement qu'une vitrine pour des candidats encourageant, pour plus de sécurité en terme d'image, des configurations très formelles d'échanges numériques.

- La démocratie numérique, une thématique presque absente des réseaux sociaux

Une fois encore, le cas de Grenoble semble conforter l'hypothèse que plus la vie politique et citoyenne locale est dynamique, plus la thématique de la démocratie numérique apparaît.

Ainsi, parmi les tweets d'Eric Piolle entre le 15 mars et le 15 avril, celui relatif à sa rencontre avec Richard Stallman a suscité le plus de réactions de la part des internautes (21 réponses et 154 retweets). Force est de constater que cette thématique, lorsqu'elle est abordée, concentre tout particulièrement l'attention des utilisateurs des réseaux. Sa quasi-absence dans les interventions numériques des autres candidats étudiés reste surprenante. Ce dernier constat induit d'autres questionnements.

Les réseaux sociaux sous observation des SIC : analyser et proposer

Pourquoi ce manque de dynamisme alors la thématique des liens entre réseaux sociaux et démocratie est récurrente aussi bien dans les médias (donc auprès du grand public) que, et ce de plus en plus, dans les recherches en SIC. La capacité de mobilisation de Twitter et de Facebook lors des printemps arabes par exemple a interpellé tant la société civile que les chercheurs en sciences humaines. Ces derniers ont constaté que l'imaginaire, en grande partie constitué, analysé et critiqué par les SIC autour la problématique de la démocratie numérique peine parfois à trouver ses applications concrètes dans les pratiques numériques quotidiennes (Eyriès, Poirier, 2014).

▪ Penser les liens entre démocratie et numérique : un terrain de prédilection pour les SIC

Penser les rapports entre médias et démocratie apparaît en effet comme une problématique constitutive de la discipline car elle est tout à la fois fédératrice par son objet et extrêmement polémique, les analyses formulées par les auteurs fondateurs s'opposant régulièrement quant à l'évaluation de l'impact des développements technologiques sur le fonctionnement démocratique, l'un des premiers objets de cette dichotomie disciplinaire étant la télévision. Marshall McLuhan affirme en 1968 que : « La réflexion banale et rituelle du lettré classique, que la télévision s'adresse à un public passif, est fort éloignée de la réalité. La télévision est avant tout un médium qui exige comme réaction une participation créatrice. » (Mac Luhan, 1968, 368). Jean Baudrillard considère à l'inverse le dispositif médiatique de la télévision comme non démocratique car il ne permet par la rétroaction du récepteur vers l'émetteur promouvant une communication à sens unique (Baudrillard, 1972). A l'inverse Internet autorise l'échange différé ou direct donc le débat et l'interaction à tous les niveaux.

▪ Les liens entre SIC et imaginaire numérique démocratique

Internet et la démocratie apparaissent comme un tandem omniprésent sur la scène médiatique et politique. L'échec du référendum de 2005 sur le traité constitutionnel européen a révélé la capacité de mobilisation sociale et politique du média au personnel politique. La campagne numérique de Ségolène Royale lors des élections primaires du Parti Socialiste en 2007, puis celle de Barack Obama, mettent en exergue la notion de démocratie participative via Internet (Lefebvre, 2007 et Schneider, 2014) . Un imaginaire spécifique s'organise autour de cet outil. Il trouve sa place dans l'espace public à travers l'idée qu'une démocratie participative et consultative numérique pourrait répondre à la crise de la représentation et de la participation démocratiques traditionnelles (Wijcik et Greffet, 2008).

La réflexion des SIC sur ces thématiques a nourri cet imaginaire, conçu à son tour comme un objet d'étude par la discipline (Flichy, 2001), donnant naissance à une très importante production scientifique. Les objets étudiés sont variés (Gradas, 2010), sur le blog (Pélissier,

2013) et Nikos Smyrnaio et sur le réseau social Twitter (Rider et Smyrnaio, 2012) et les analyses diverses dans leurs conclusions. Arterton en 1987, voit déjà les nouveaux médias, par la suite étendus aux réseaux sociaux, comme un outil qui permettrait l'accomplissement du fonctionnement démocratique.

- Réseaux sociaux et démocratie numérique à l'échelle locale : une relation inachevée, à penser et à repenser par les SIC

Pourtant, la question de la création d'un espace de débat réel ayant des répercussions effectives sur le système démocratique reste entière. Patrice Flichy reconnaît que, si la pluralité de l'information permise par Internet enrichit la réflexion du citoyen-internaute, celui-ci ne devient pas systématiquement un outil de débat démocratique et de prise de conscience politique (Flichy, 2008, p.176). Stéphanie Wojcik et Fabienne Greffet soulignent toutes les nuances à apporter à la notion de débat politique en ligne (Wojcik, Greffet, 2008).

Cette réflexion critique menée par les SIC sur les rapports entre démocratie et Internet, reste d'actualité pour les réseaux sociaux. L'analyse des interactions numériques sur ces réseaux à l'échelle locale montre leurs limites actuelles comme espace de débat facilitant et encourageant non seulement les échanges de citoyens à citoyens, mais aussi, et surtout, ceux de citoyens à élus. Ces derniers n'y voient que des outils techniques de promotion et de persuasion. L'affirmation de Jean-René Lamiral, préfaçant Jürgen Habermas reste d'actualité : « Pour réconcilier technique et démocratie, il convient de promouvoir une discussion effective assurant la médiation entre notre savoir et notre pouvoir technique d'une part, notre savoir et notre vouloir pratique d'autre part. (Lamiral, 1973, 44)»

Conclusion

Les formes d'échange numérique proposées par Twitter et Facebook n'apparaissent pas pour autant comme des outils inadéquats, même s'ils sont, peut-être encore, limités dans leur forme actuelle : capacité de réponse, lisibilité des réponses qui se brouillent au-delà d'un certain nombre de participants, limitation du nombre de caractères.

Enfin, cette étude suscite bon nombre de problématiques corollaires qui nécessiteraient des recherches plus approfondies, dont celle du degré de recoupement entre réseaux numériques et réseaux politiques, associatifs et militants. Finalement, les reconfigurations de Twitter et Facebook semblent en adéquation avec les mutations politiques, et, comme le souligne Dominique Wolton (Wolton, 2000, 19), il est nécessaire pour les SIC de questionner la société et ses évolutions plus que les changements techniques en tant que tels.

Bibliographie

- ARTERTON, F.C. (1987), *Teledemocracy. Can Technology protect Democracy ?*, SAGE Library of Social Research
- BAUDRILLARD, J. (1972), *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard, 1972, 275p.
- BRETON, P. (2000), *Le culte d'Internet. Une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte, 124p.
- EYRIES A., POIRIER. C, (2014) « Une communication politique 2.0 », revue Communication, volume 32/2

- FLICHY, P (2001), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 272p.
- FLICHY, P (2008), « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, N°150, pp. 159 à 185, p.176
- FLICHY, P., (2010), « La démocratie 2.0 », *Etudes*, Tome 412, pp.617-626
- GRADAS, S. (2010), « La médiation politique comme cadre de l'analyse de l'évolution des pratiques de communication au sein de l'espace public local », *Dossier du GRESEC*, p.12-25
- HABERMAS, J. (1973), *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, p.1-74
- HALIMI, S. (2014), « Le temps des jacqueries », *Le Monde diplomatique*, N°718, janvier 2014, p.18
- LAMIRAL, J.-R (1973), « Préface » in Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, p 1-44.
- LEFEBVRE, R. (2007), « La démocratie participative selon Ségolène Royal », *Ceras - revue Projet* n°296, Janvier 2007, <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=567>
- LEVY, P. (2001), *Cyberdémocratie. Essai de philosophie politique*, Paris, Editions Jacob, 283p.
- McLUHAN, M. (1968), *Pour comprendre les médias*, Paris, éditions du Seuil, p.368
- MOSCOVICI, S., BUSHINI, F. (2003), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, Presse Universitaires de France, p.150-151
- PELISSIER, N., EVANGHELOU, A. (2000), « Orwell à Athènes : la cyberdémocratie au chevet de la démocratie », *Quaderni*, N°41, pp.109-138
- PELISSIER, N., GAZELLOT, G. (2013), *Un monde en tout petit ?*, Paris, L'Harmattan, 254p.
- RIEDER, B., SMYRNAIOS, N. (2012), « Pluralisme et infomédiation sociale de l'actualité : le cas de Twitter », *Réseaux*, N°176, pp. 105-139
- SCHNEIDER V. « Profileur d'électeur », *Le Monde Magazine*, 4 janvier 2014, pp. 31et 32
- VEDEL, T., (2003), in PERRINEAU, P., *Le désenchantement démocratique*, Editions de l'Aube, pp.243-266
- WOLTON, D., (2000), *Internet, et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion, 235 p.
- WOJCIK, S., GREFFET, F. (2008), « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, N°150, pp.19 à 50